



Selon leur grandeur, les bâtiments disposent d'éléments mécaniques distincts. Dans des bâtiments de type plex, on trouve généralement un système de chauffage et d'alimentation en eau et, parfois, un système de climatisation. En revanche, dans les immeubles à logements multiples, la mécanique est plus complexe et requiert l'intervention de personnes qualifiées dans les domaines appropriés.

FACTEURS DE RISQUES

FAITES PREUVE DE VIGILANCE SI :

Votre système de plomberie présente :

- ❶ Un chauffe-eau en fin de vie utile (de plus de 10 ans);
- ❷ Une tuyauterie d'entrée d'eau avec de la condensation.

Vos systèmes de ventilation et de chauffage présentent :

- Une accumulation d'eau (dans les systèmes de ventilation de type thermopompe);
- Un filtre colmaté;
- Des déshumidificateurs qui accumulent des quantités importantes d'eau;
- Des odeurs persistantes;
- Des traces d'écoulement d'eau.

CONSEILS DE PRÉVENTION OU DE CORRECTION

CONSULTEZ RAPIDEMENT UN EXPERT, UNE EXPERTE EN BÂTIMENT SI :

Votre système de plomberie présente :

- ❸ Des valves d'alimentation d'eau avec une fuite;
 - Un drain pluvial du toit avec de la condensation.

Votre sous-sol présente :

- ❹ Des murs extérieurs avec de la condensation;
- ❺ Des structures où se développent des moisissures.

Vos systèmes de ventilation et de chauffage présentent :

- ❻ Des traces de gouttes d'eau;
 - Un système de ventilation mécanique déréglé;
 - Une distribution inégale de la chaleur (zones froides dans la maison);
 - Un thermostat non fonctionnel.

BON À SAVOIR

Vouloir faire des économies en réduisant la température de votre chauffe-eau n'est pas une bonne idée. En effet, à moins de 49 °C (120 °F), les bactéries de type légionelle ont tendance à se développer. Un dispositif anti-brûlure efficace pourrait être placé à la sortie du chauffe-eau ou aux robinets individuels de la baignoire et de la bouche pour abaisser la température de l'eau chaude à 49 °C afin de prévenir les brûlures.

